



Un quartier suburbain de Brazzaville : MOUKONDJI-NGOUAKA

par P. VENNETIER

Géographe à l'I.E.C. (O.R.S.T.O.M.)

Si les deux grosses agglomérations de Poto-Poto et Bacongo groupent la majeure partie de la population africaine de Brazzaville (près de 90 000 habitants au recensement de 1954), un certain nombre d'autochtones habitent aussi quelques villages qui se dispersent dans le périmètre urbain : ainsi Kinsoundi, près du cimetière de Bacongo, Kimbouala, sur la route du district, Kibouendé, sur la rive gauche de la Tsiama..., etc. Ces petits villages revêtent encore, tant par leurs dimensions restreintes que par leur plan, un aspect rural ; en fait, ils participent à la fois de la ville et de la campagne : si l'activité agricole y reste importante, la plupart des hommes travaillent à la ville toute proche. L'une de ces agglomérations a cependant connu un sort particulier : village fondé il y a trentaine d'années en marge de la ville, il s'est agrandi très lentement, avant de connaître une brusque poussée démographique qui lui a donné les caractères d'un quartier urbain. C'est, aux portes mêmes de la ville, Moukondji-Ngouaka (Fig. 45).

Il se situe près de la route du Djoué, dont le sépare, 600 mètres après le Lycée, un des plus anciens quartiers du Nouveau-Bacongo, construit en dur et destiné aux évolués. A l'Est, il touche, par les bâtiments de l'Institut Equatorial d'Etudes Géologiques et Minières, au quartier européen dit « de la Milice », essentiellement résidentiel. Pour l'administration urbaine, il fait partie de Bacongo et appartient au quartier VII, mais son unité est affirmée par la présence, à sa tête,

Fon

N° : 1543

Cote B

Date 9 JUIN 1982

B 1543



d'un chef de quartier directement subordonné à l'adjoint au maire pour Bacongo. Enfin, sur le plan de Brazzaville au 1/10 000^e, publié par le Service Géographique de l'A.E.F.-Cameroun en 1954, et mis à jour en 1958, il figure comme une petite agglomération distincte, avec un signe particulier pour chaque case.

L'axe du village est une piste rectiligne qui suit à peu près la ligne de crête d'un interfluve entre deux marigots : l'un, issu du Jardin d'Essai et curieusement baptisé « Maladie du Sommeil » (sans doute parce qu'il passe près d'un ancien centre d'isolement de lépreux et de trypanosomés), l'autre nommé simplement comme le village, Moukondji-Ngouaka. Cette piste franchit à gué le premier marigot, rejoint la route de l'Auberge Gasconne et gagne les rives du Djoué, où se situent d'importantes cultures de manioc. Le site originel est donc le bord d'une piste fréquentée, où passent surtout les femmes de Bacongo qui se rendent dans leurs plantations ou à la corvée de bois. C'est à partir de ce point que le village s'est développé¹.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE DE L'HABITAT

A — Origine et développement du « village »

C'est en 1931 qu'un Oubanguien nommé Niobi, appartenant à l'ethnie Gbaka, construit la première case du « village », avec l'accord de l'administrateur-maire de Brazzaville, et celui du chef de terre, N'Gangounié, résidant au village de Kiboumbou. A cette date, Poto-Poto et Bacongo ne comptent ensemble que quelques milliers d'habitants (les 20 000 ne furent atteints qu'en 1937) et l'emplacement qu'il choisit est à plus d'un kilomètre de Bacongo, dans une zone inoccupée. De sa femme — une Balali de Kinkala-il a eu 9 enfants, dont 6 survivent, alors âgés de 14 à 22 ans, et qui demeurent encore auprès de lui. Pourquoi choisit-il ce lieu ? Ancien soldat de la Garde Fédérale, il s'était d'abord retiré, après trente ans de service (1900-

¹ Cette étude a pu être faite grâce à un recensement particulier qu'a bien voulu autoriser Monsieur le Maire de Brazzaville, à l'appui et aux renseignements fournis par de nombreuses personnes, notamment Messieurs Missambou Alexis, sous-chef de quartier, et Sembolo Antoine, ancien chef de village. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos remerciements très sincères.

1930), à Bacongo. Mais il ne s'y sentait pas assez « chez lui », et surtout, il voulait avoir, près de sa case, du terrain disponible pour des cultures vivrières, dont sa nombreuse famille avait besoin.

Comme il est d'usage, il plante de nombreux arbres aux alentours de sa parcelle, surtout des manguiers, et accueille volontiers tous ceux qui veulent s'installer près de lui. Quelques années plus tard, la fa-

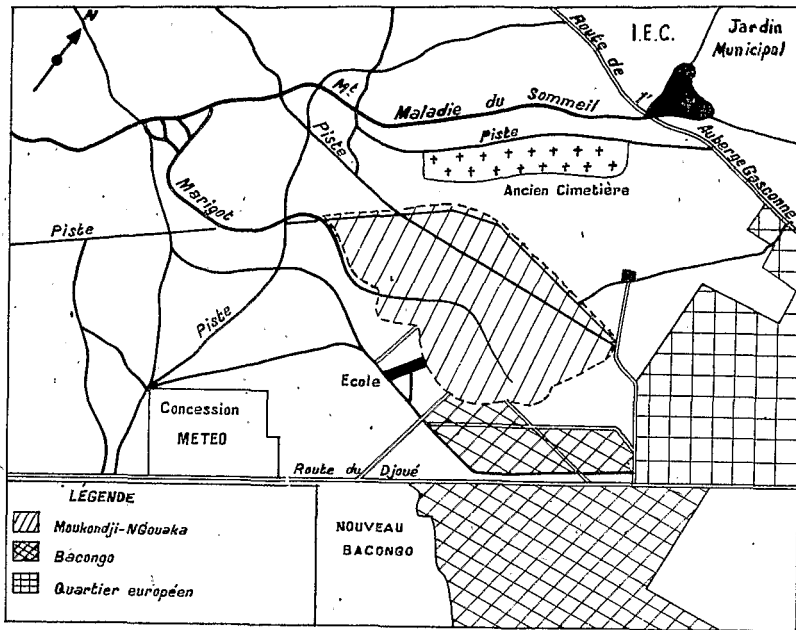


FIG. 45. — Croquis de situation de Moukondji-Ngouaka.

mille de Niobi s'est agrandie de gendres, de belles-filles, de petits-fils. Avec les autres habitants, ils forment déjà un petit village auquel le « patriarche » donne son nom. Moukondji-Ngouaka, c'est en effet « le vieux Ngouaka » (ou le chef Ngouaka, les deux termes étant souvent synonymes en Afrique Noire), déformation orale de « vieux G'baka », puisque Niobi appartenait à cette ethnie. Celui-ci devait mourir en 1952, âgé de 76 ans.

Mais avant 1939, à ce petit quartier « rive droite », vient s'ajouter un quartier « rive gauche ». Il est créé par deux hommes : un Balali nommé Malonga, aujourd'hui décédé, et surtout un autre soldat de la Garde Fédérale, Ayessa-Boussa, qui prend sa retraite aussi et vient s'installer à Moukondji-Ngouaka. Mais, soit opposition ethnique

(Ayessa-Boussa est un Kouyou de Fort-Roussel, et sa femme est Bakamba de la vallée du Niari), soit esprit individualiste, ils font construire sur la pente opposée à celle de Niobi, des cases en matériau traditionnel. L'une a disparu, l'autre a été remplacée par une grande case en dur, que la fille d'Ayessa doit aux libéralités d'un Européen : sol cimenté légèrement surélevé, murs de briques cuites, toit de tôle.

Au fil des années, la population du village devait s'étoffer peu à peu. Il est possible d'en suivre grossièrement l'accroissement grâce à la date d'installation des familles qui y vivent aujourd'hui. D'avant 1940, une douzaine demeure encore ; mais divers recoupements amènent à penser que le village comptait, à cette date, environ 150 habitants. De 1940 à 1944, dix familles nouvelles arrivent ; de 1945 à 1949, quatorze ; de 1950 à 1954, treize. Au recensement officiel réalisé à la fin de 1954, Moukondji-Ngouaka figure pour 305 habitants, et les immigrés, avec 66,5 % de la population, l'emportent largement sur les citadins de naissance. Ces derniers ont vu le jour, soit à Moukondji-Ngouaka même (70), soit à Bacongo (33), et, dans leur grande majorité, sont naturellement des jeunes : 82 ont moins de 20 ans. Parmi les ressortissants d'autres territoires que le Moyen-Congo (49 en tout), les Oubanguiens forment toujours un fort noyau (20 représentants), mais ils sont déjà débordés par les Gabonais (25), venus généralement de la région de Franceville chercher du travail dans la capitale fédérale.

C'est à partir de 1955 que le rythme d'accroissement de Moukondji-Ngouaka s'accélère brusquement. Cette année-là, 16 familles nouvelles s'y installent, puis 21 en 1956, 58 en 1957 et 126 en 1958 ; dans les deux seuls premiers mois de 1959, on en compte déjà 28 ! Aussi bien, autour des premières cases, le village s'étend-il rapidement. En 1957, les deux groupes de cases originels ne se remarquent guère que par une plus grande densité des habitations et une disposition plus irrégulière de celles-ci ; mais un troisième groupe s'est formé, plus à l'Ouest, près de la « place des Manguiers », relié au premier par tout un alignement bordant la piste devenue rue Moukondji-Ngouaka (Fig. 46). D'autres cases se dispersent à l'entour, au hasard des parcelles, mais, de part et d'autre du marigot, s'étend encore une zone vide, abandonnée presque entièrement à la végétation naturelle. En fait, dès cette époque, les limites du village au début de 1959, et sa forme générale sont déjà dessinées : dans l'ensemble, les espaces libres entre les groupes de cases et à l'extérieur de ceux-ci sont lotis, ainsi qu'il apparaît nettement sur les photographies aériennes (Fig. 47). Dès qu'un terrain lui est accordé, le nouveau propriétaire se hâte en effet de le désherber, de l'aplanir, de le clôturer sommairement, et cloue un écriteau affirmant ses droits en ce lieu. La construction de la case peut ensuite se faire attendre plusieurs mois,

et il est fréquent que le propriétaire occupe sa concession par des cultures vivrières, arachides ou manioc.

En février 1959, le village ne constitue plus qu'un seul bloc, de forme grossièrement ovale. Descendant peu à peu le long des deux versants, les cases ont envahi le cours supérieur du marigot, ce qui ne va pas sans quelques inconvénients les jours de grosses averses. Presque toutes les parcelles ont une habitation terminée ou en cours d'achèvement, et la limite Nord de l'agglomération est formée par

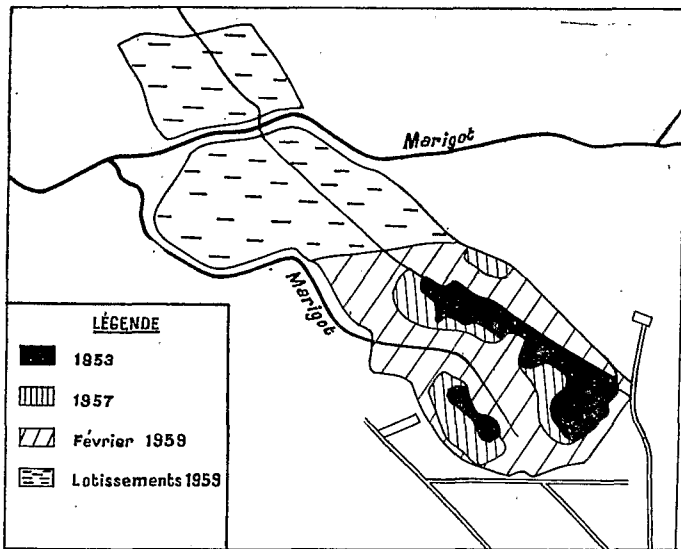


FIG. 46. — Agrandissements successifs de Moukondji-Ngouaka.

la ligne à haute tension venant du barrage du Djoué (la piste qui la longe est parfois appelée par les gens du village « rue de l'Électricité »). Mais c'est un facteur accidentel qui, en déclenchant une nouvelle et brusque poussée de peuplement, fait éclater le cadre du village dans les mois qui suivent les sanglantes bagarres qui mettent aux prises, en février 1959, Mbochis et Laris. En peu de temps, les services officiels sont submergés par des milliers de demandes émanant de Laris qui, désireux de quitter Poto-Poto, veulent se réinstaller sur une nouvelle concession, à Bacongo ou dans les environs, où ils s'estiment plus en sûreté. C'est ainsi qu'en 8 mois, est lotie toute la zone prolongeant à l'Ouest Moukondji-Ngouaka, en-deçà et au-delà du marigot « Maladie du Sommeil ». A la fin de l'année 1959, le nouveau quartier rejoint le petit village de Kiboumbou, qui ne tardera pas à être absorbé. Ce sont près de 300 parcelles nouvelles qui ont ainsi été accordées,

et Moukondji-Ngouaka a presque doublé de superficie ; 200 cases au moins ont été construites, et beaucoup d'autres sont commencées ; peu sont encore habitées, mais il paraît raisonnable d'admettre que, dans le courant de 1960, un millier d'habitants viendront s'ajouter à ceux qui vivent déjà là.

B — Les différents aspects de l'habitat

Le développement spontané qui, jusqu'à une période récente, a caractérisé l'agglomération, lui a donné un aspect différent des quartiers urbains de Poto-Poto et Bacongo. Dans sa partie la plus ancienne, le village porte avec évidence la marque d'une appropriation progressive et quelque peu anarchique du terrain par les habitants. Il suffisait en effet au nouveau venu de s'adresser au chef de village, pour avoir l'autorisation d'occuper une parcelle dont il désignait l'emplacement approximatif ; aucune redevance n'était exigée, sinon la traditionnelle dame-jeanne de vin de palme, pour « arroser » les palabres. La zone comprise à l'entrée orientale, entre les rues Moukondji-Ngouaka et Yassouangui, est la plus caractéristique à cet égard : sous une masse nombreuse d'arbres (manguiers surtout), plusieurs dizaines de cases se dispersent, aux dimensions et aux orientations diverses. Elles se groupent par 3 ou 4, alignées sur un côté de la parcelle, ou encadrant un espace vide, où se déroule la vie quotidienne des familles plus ou moins apparentées qui les occupent. Il y a par exemple les familles issues de Niobi (fils, filles, petits-enfants, neveux), qui rassemblent 23 personnes réparties dans 6 cases contiguës ; ou encore les familles oubanguiennes et gabonaises, unies par plusieurs mariages, dont les 17 membres occupent 7 cases disposées sur les côtés d'un rectangle. Les parcelles sont généralement assez vastes, souvent mal délimitées, et quelques cultures se pratiquent sous les arbres. C'est le quartier le plus animé, parce que le plus ombragé ; et surtout, c'est là que se trouve, sur une petite place, la seule fontaine lavoir de toute l'agglomération. De nombreux sentiers serpentent entre les cases ; on pourrait, sans effort d'imagination, se croire dans un quelconque village de brousse.

Le quartier rive gauche revêt un aspect quelque peu différent. On y retrouve les arbres nombreux — mais ce sont ici des palmiers — et les rues parfois tortueuses. Cependant, les parcelles sont mieux fermées, les cases mieux alignées. Cela tient sans doute au fait que la pente, plus forte, a obligé les propriétaires à construire selon les courbes de niveau, et au développement plus récent de ce quartier. Mais les parcelles les plus anciennes sont reconnaissables à leurs grandes dimensions, ce qui ne va pas sans attirer quelques critiques de la part de gens moins bien partagés. Ainsi, celle d'Ayessa-Boussa mesure environ 40 mètres sur 25 mètres : d'aucuns voudraient la lui voir partager, mais il s'y est jusqu'alors refusé.

Le quartier situé au Nord de la rue Moukondji-Ngouaka présente un aspect beaucoup plus régulier. La rue a commandé en quelque sorte l'alignement des parcelles riveraines par lesquelles le village a progressé ; ces parcelles sont encore assez grandes, et présentent en général sur la rue leur plus petit côté ; mais un assez grand nombre d'entre elles ont été scindées par leurs occupants, au profit de tiers qui ont dû acheter un terrain initialement gratuit : opération ré-

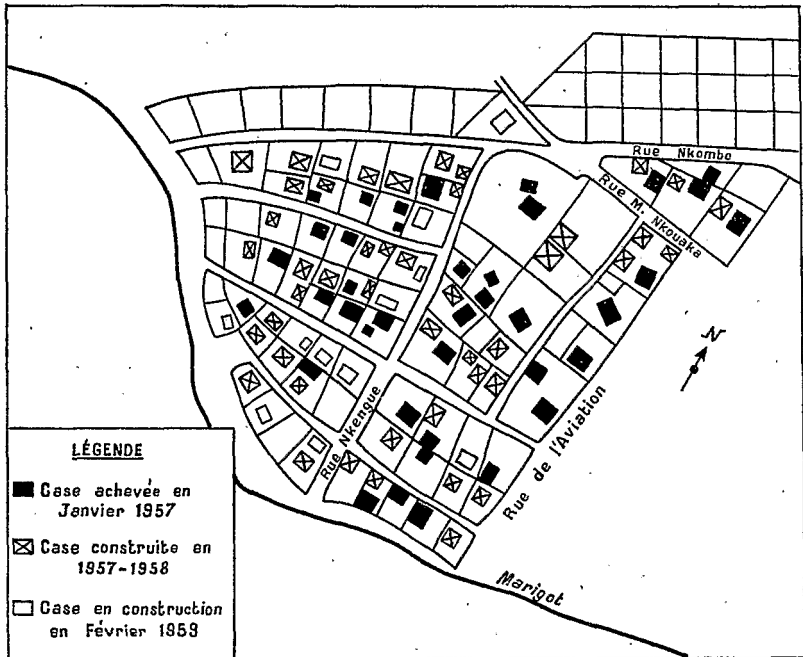


FIG. 48

**Évolution du quartier ouest
du village de Moukondji-Ngouaka de 1957 à 1959.**

(Lire : Rue M. Ngouaka au lieu de Rue M. Nkouaka.)

prouvée par l'administration, mais couramment pratiquée cependant ; ainsi les 25 concessions bordant la rue en 1957, sont-elles 35 en 1959... A cette première série de lots s'en est venue ajouter une seconde, faite de parcelles plus petites, puis une troisième, au-delà de la rue Nkomba. C'est un peu le même aspect qui se retrouve à l'Ouest du village (Fig. 48). Là, un semblant d'urbanisme a présidé aux distributions de concessions : les rues se coupent à angle droit, dans la mesure du possible. Surtout, les parcelles sont presque toutes égales, et de petites dimensions : 10 m × 10 m en moyenne (ce qui les appa-

rente davantage aux parcelles de Poto-Poto ou Bacongo) ; elles sont aussi dépourvues d'arbres, parce que trop récentes. Naturellement, le nouveau quartier né en 1959, a bénéficié d'un plan préconçu, en damier, où tous les lots sont semblables, de part et d'autre de la rue Moukondji-Ngouaka prolongée.

Enfin, le quartier central, sur la rive droite du marigot, reste encore insuffisamment occupé et bâti. Son développement a souffert d'un relief plus tourmenté (rigoles et ravineaux strient la pente), de la présence de mares pérennes malsaines ou de quelques jardins que leurs propriétaires refusent d'abandonner. On y voit également de nombreux trous circulaires dus à l'extraction de terre comme matériau de construction. La rue du Niari, à l'Ouest, la rue Mpiaka, à l'Est, s'y terminent en sentiers mal tracés, qui se perdent dans la végétation naturelle. Mais il n'est pas douteux que la pression démographique amènera, moyennant quelques travaux de terrassement, l'occupation dense de cette zone. Le marigot devra être alors cimenté, ou transformé en égout souterrain, et si les femmes ne pourront plus venir y laver leur linge dans une eau douteuse, l'hygiène gagnera sans doute ce que le pittoresque perdra.

C — Les cases

La case traditionnelle, rectangulaire, est la seule utilisée à Moukondji-Ngouaka, si l'on excepte une construction en forme de croix grecque, due à la fantaisie d'un propriétaire enrichi. Mais, dans le détail, il existe d'innombrables variantes, tant dans les dimensions — depuis la petite case à pièce unique jusqu'au bâtiment à 6 pièces et davantage — que dans les matériaux employés. Les tableaux n^o 1 à 4, rassemblent les résultats d'un recensement portant sur la totalité du village en février 1959.

Le sol est presque toujours en terre battue, plus ou moins régulièrement aplanie, et soigneusement balayée. Seule, une minorité de propriétaires a pu le faire recouvrir de ciment. Les murs font toujours largement appel à la technique locale : sur une armature serrée de baguettes liées entre elles à chaque croisement, est appliqué un gâchis de terre argileuse. Lorsque celle-ci est sèche, une nouvelle couche plus mince est étendue sur les deux parois, soigneusement lissée, et parfois recouverte d'un enduit à la chaux, à l'intérieur, d'une peinture noire ou blanche à l'extérieur, où la fantaisie personnelle se donne parfois libre cours. On obtient ainsi des murs en « poto-poto » (mais le terme exact employé par les indigènes est « bitoungou »). Cette technique très bon marché est peu à peu remplacée par la construction en briques crues (27 % des cases). Ces dernières sont fabriquées à partir de la même terre argileuse par des spécialistes, à l'aide de formes en bois. Il s'agit en fait de gros moellons, séchés au soleil et cimentés les uns sur les autres, toujours par de la terre ;

ils se vendent 5 francs pièce. Quant à la brique cuite, la pierre ou le ciment, ils ne sont encore que des exceptions. On peut noter en passant l'absence complète de cases en bois (lattes, planches éclatées ou morceaux de caisses) si nombreuses à Pointe-Noire par exemple. C'est que nous sommes ici dans un pays largement déforesté, et les industries du bois sont rares à Brazzaville.

C'est le matériau de recouvrement du toit qui offre le plus de variété. Il est emprunté avant tout au règne végétal. Sur une charpente de baguettes, seulement un peu moins serrée que l'armature des murs, le constructeur pose une couverture faite avec des herbes plus ou moins tressées, ou liées entre elles étroitement pour former des ensembles : ce sont les toits de nyanga. Mais on emploie également des feuilles de palmiers : toits de djouah ou « tuiles de bambou » (il ne s'agit pas de ce végétal, mais d'éléments de palmier-raphia). Les toits de « bimboulou » sont faits d'une herbe courte, dont la racine a été coupée. Ces trois derniers produits ne se trouvent pas sur place : ils viennent de l'Ouest, par chemin de fer, ou camion, du Nord, par pirogue, et sont revendus sur les marchés locaux. Enfin, les toits de kounza sont tirés d'un roseau qui pousse plutôt dans les zones marécageuses du Sud : alors qu'ils dominent à Pointe-Noire, on ne les trouve que très rarement à Brazzaville, car la distance aux régions de cueillette est trop grande. Cette revue des matériaux de couverture serait incomplète, si l'on n'y ajoutait la tôle (tôle ondulée d'importation, ou tôle de fût déroulée), et la toile imperméable, goudronnée, dite toile américaine. Plus durables, mais aussi plus chauds que le végétal, ces produits couvrent 11 % des toits du village. Ajoutons enfin que ceux-ci, quel que soit le matériau utilisé, sont le plus souvent à quatre pans.

TABLEAU N° 1

Répartition des cases selon leur nature

Nature du sol	Nb	%	Nature des murs	Nb	%	Nature du toit	Nb	%
Terre battue	306	79,2	Bitoungou	241	70,3	Nyanga	128	37,3
Ciment	37	10,8	Briques crues ...	94	27,4	Djouah	110	32,1
			Briques cuites ...	7	2	Bimboulou.....	25	7,3
			Ciment ou pierres	1	0,3	Tuiles de bambou	38	11,1
						Kounza	1	0,3
						Tôle	29	8,4
						Toile américaine.	12	3,5

Le prix de revient d'une case est naturellement variable selon les dimensions, et selon que le propriétaire la construit à temps perdu, ou fait appel à un spécialiste. S'il ne recueille pas lui-même le matériau du toit, ou les nervures de palmier employées souvent comme armature ou charpente, il lui faut tout acheter, hormis la terre qu'il peut trouver dans les environs immédiats du village (à condition que ce soit lui qui l'extrait)¹. Le djouah vaut 150 francs la botte, les fagots pour armature de 100 à 300 francs selon la grosseur. Si le constructeur n'est pas pressé et travaille à ses heures de liberté, il peut se bâtir une case de dimensions moyennes pour quelques milliers de francs seulement. Mais le prix de revient s'élève rapidement, s'il confie la construction à un maçon qui se procurera lui-même toute la matière première : terre, baguettes, feuillage, encadrements de bois des portes et fenêtres... etc. Ainsi, pour une case en briques crues de 5,5 m × 7,5 m (4 pièces), construite à Moukondji-Ngouaka en 1958, avec petite cuisine séparée en matériau traditionnel, la facture se décompose ainsi :

Terrain	3 000 F (parcelle rachetée)
Briquetier	2 000 F
Terre	1 000 F
Main d'œuvre maçon	10 000 F
Paille pour toit	5 000 F
Armature du toit	5 000 F
Petite cuisine	2 500 F
Total	28 500 francs C.F.A.

Ce chiffre ne paraît pas très élevé, mais il faut considérer que la couverture doit être périodiquement refaite, et les murs entretenus pour que l'armature ne pourrisse pas à l'humidité, entraînant l'effondrement de la case².

La disposition intérieure ne varie guère. C'est la case à deux pièces qui est la plus répandue (38,5 %) : une cloison dans le sens de la largeur sépare deux chambres qu'une ouverture intérieure met en communication. Mais assez fréquente aussi est la case à 4 pièces (22,7 %), formant deux logements symétriques, et indépendants, dont l'un peut être loué. Viennent ensuite, par ordre de fréquence décroissante, la case à 3 pièces (16,6 %), dérivée de la première par coupure d'une des deux chambres, et la case à pièce unique (Fig. 49). Les grandes cases à 5, 6 pièces et davantage sont peu nombreuses, et restent l'apanage de quelques privilégiés.

¹ A Bacongo ou Poto-Poto, elle se livre à domicile ; par camion : 1 000 fr. l'un.

² Lorsqu'il achète une case en bitoungou, l'acquéreur est bien avisé de gratter au pied des murs pour vérifier si les montants verticaux, directement plantés dans le sol, ne sont pas en train de pourrir.

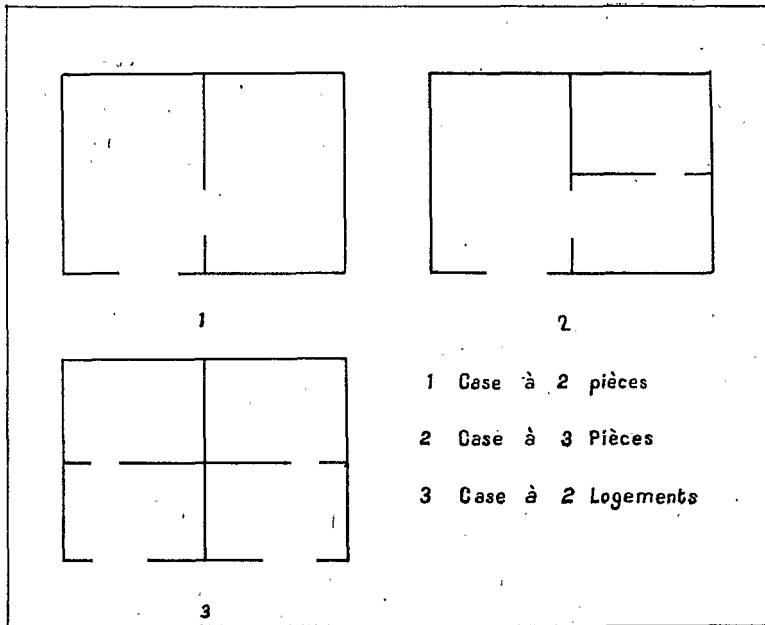


FIG. 49

Plan des types de cases les plus usitées à Moukondji-Ngouaka

TABLEAU N° 2

Répartition des cases selon le nombre de pièces

Nombre de pièces par case...	1	2	3	4	5	6 et plus
Nombre de cases	52	132	57	78	16	8
%	15,2	38,5	16,6	22,7	4,7	2,3

L'éclairage et l'aération sont assurés, en dehors de la porte, par de petites ouvertures que l'on ferme la nuit par une planche ; cependant, de plus en plus, se répand l'usage du volet plein, fixé à un cadre de bois, et pivotant sur des gonds. Deux portes et une ou deux fenêtres par case, constituent le type le plus courant ; mais il faut noter les 15 % de cases sans fenêtre (tableau n° 3), où la porte éclaire et

TABLEAU N° 3

Répartition des cases selon le nombre d'ouvertures

Nombre d'ouvertures	1	2	3	4	5	6 et plus
Nombre de cases	51	47	74	74	39	58
%	14,8	13,7	21,6	21,6	11,3	17

àère en général une pièce unique. Le manque d'aération, au regard des dimensions moyennes, est indiscutable (les « fenêtres » sont de petite taille) ; mais l'habitant vit surtout dehors, et ne s'enferme guère que la nuit. Sauf exception, le mobilier est sommaire : une table, des chaises ou des bancs, un lit élémentaire, pour les plus indigents ; il faut aller chez des employés, des fonctionnaires, pour trouver un certain confort imité des Européens : petit bahut, fauteuils en bois, vaisselle, parfois même poste de radio. La plupart du temps, les quelques ustensiles de ménage trouvent place dans des caisses d'emballage récupérées en ville, ou dans les inévitables cuvettes émaillées que les factoreries ont répandues dans toute l'Afrique Noire. Quelques bibelots complètent l'inventaire, avec la lampe-tempête pour l'éclairage nocturne (ou la lampe à pression dite « pétromax ») ; mais on veille peu dans les cases, sinon à la lueur d'un feu de bois, en plein-air. Même les repas sont pris en général à l'extérieur. Enfin, caractère presque général, les murs intérieurs sont tapissés à profusion d'images découpées dans les journaux, portraits d'hommes politiques, chromos et annonces publicitaires de toutes sortes.

Le classement des cases d'après l'ancienneté de la construction (tableau n° 4), reflète le rythme de développement du village. La plus ancienne semble n'avoir qu'une quinzaine d'années, mais une dizaine seulement ont plus de 10 ans, parmi celles dont la date d'achèvement a pu être retrouvée. Plus de 85 % d'entre elles ont cependant moins de 5 ans, chiffre assez peu significatif, puisque 74 % des habitants sont arrivés au cours de cette période. Il est intéressant de considérer la répartition entre occupants propriétaires et occupants loca-

TABLEAU N° 4

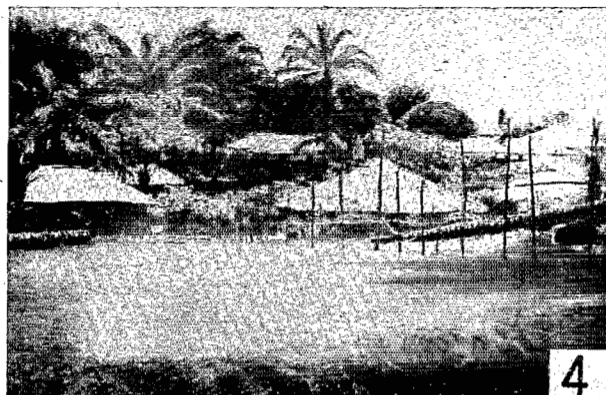
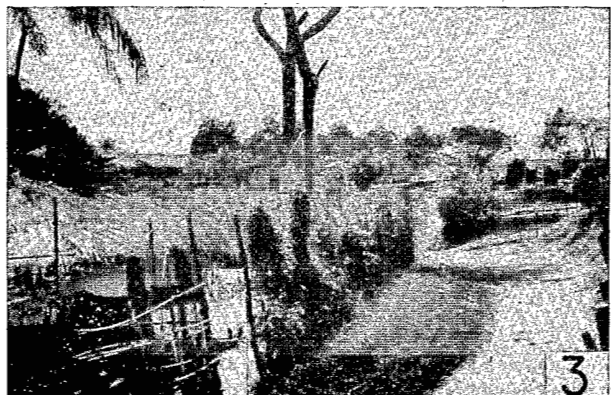
Répartition des cases d'après leur ancienneté

Années depuis construction	1	2	3 à 5	6 à 10	+ de 10	Sans indication
Nombre de cases	120	71	64	33	10	45

taires. Sur 311 chefs de famille interrogés, 284, soit presque 80 %, sont propriétaires de la case qu'ils habitent, et 37 d'entre eux ont 2 cases ou davantage. Les locataires sont donc peu nombreux (16%) ce qui s'explique par les facilités trouvées à Moukondji-Ngouaka pour construire. Les loyers sont d'ailleurs modestes par rapport aux tarifs pratiqués ailleurs : de 250 francs pour une chambre, à 750 francs pour une case. Il faut signaler aussi les quelques familles logées gratuitement, souvent parce que parentes du propriétaire. Il arrive que les cases fassent l'objet d'une transaction immobilière ; le prix de vente dépend naturellement des dimensions de la construction : le propriétaire évalue le prix de revient, et le bénéfice qu'il compte faire, mais il ne semble pas que cela « descende » au-dessous de 30 000 francs. Une grande case, pour laquelle il était demandé 85 000 francs en février 1959, a fini par trouver preneur à 60 000 francs.

La répartition des cases, dans le village, se modifie assez rapidement. Mises à part les constructions nouvelles sur des lots jusque là inoccupés ou non-bâtis, les modifications comprennent surtout des changements d'emplacement : tel propriétaire construit une seconde case dans sa parcelle, en bâtit une autre plus grande et abandonne la première, ajoute une case cuisiné à celle qui existe déjà, etc... Le village est ainsi, en quelque sorte, dans une perpétuelle reconstruction, et certaines parties sont méconnaissables, à quelques mois d'intervalle. Il y a là un caractère assez particulier, qui tient peut-être à la nature même de Moukondji-Ngouaka, agglomération récente jusque dans ses quartiers les plus anciens. Il est en conséquence impossible de donner des chiffres de densité valables longtemps. En février 1959, le village couvrait un peu plus de 17 ha (173 000 m²) ; on dénombrait alors 426 concessions, soit une surface de 400 m² par concession. Mais nous avons vu que la superficie réelle des parcelles est différente d'un point à un autre ¹. Au demeurant, les surfaces publiques (rues, places, terrains vagues...), réduisent la zone appropriée de façon notable. A l'intérieur du premier îlot situé entre les rues Moukondji-Ngouaka et Yassouangui, 57 personnes vivent dans 11 parcelles couvrant 943 m² (86 m² par parcelle). Mais dans un îlot compris entre les rues Moukondji-Ngouaka et Nkombo, 57 personnes également vivent dans 16 parcelles couvrant 3 312 m² (207 m² par parcelle). Un chiffre est plus significatif : la densité moyenne du village est de 62,4 habitants à l'hectare, inférieure encore à celle de Bacongo en 1954 (88 h/ha) ; mais certaines parcelles, bien qu'appropriées, ne sont pas encore construites ou habitées (nombre de personnes par lot habité : 4,3). Il est donc à prévoir que cette densité augmentera lentement.

¹ Une des plus petites parcelles du village mesure environ 5×8 mètres.



1. **Moukondji-Ngouaka.** Végétation naturelle, à l'emplacement où s'est construit le quartier des lotissements en 1959.-
3. **Moukondji-Ngouaka.** La rue M'Piaka, simple piste entre les lots. Remarquer la décoration extérieure en noir et blanc sur les murs des cases.

2. **Moukondji-Ngouaka.** Vue partielle du « quartier des palmiers ». Cases dispersées et concessions encloses.
4. **Moukondji-Ngouaka.** Vue sur le quartier le plus ancien. Au premier plan, un emplacement nettoyé et limité pour la construction d'une case.

DEUXIÈME PARTIE

PRINCIPAUX ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

A — La répartition par âge et par sexe

En février 1959, Moukondji-Ngouaka comptait 1 081 habitants, dont le tableau n° 5 donne la répartition selon l'âge, le sexe et le district d'origine. Cependant, 1 053 habitants seulement ont pu être intégralement recensés : les 28 autres sont membres de la secte mat-chouaniste, qui refuse, en général, tout renseignement. Des recoupe-ments ont permis pourtant d'en obtenir de partiels. Le tableau n° 6, établi d'après le recensement de fin 1954, permet d'utiles comparai-sons.

Première donnée importante : en 1959, les moins de 15 ans sont 417 sur 1 053, soit 39,6 % de la population ; la proportion est donc considérable, et double presque si on la rapporte aux moins de 30 ans. Il s'agit donc, à première vue, d'une population très jeune. Néanmoins, il y a lieu de corriger cette impression, en considérant que la durée moyenne de vie, en Afrique Noire, est encore bien inférieure à celle de l'Europe Occidentale, par exemple. Même en admet- tant que cette moyenne soit plus élevée en ville qu'en brousse (où la surveillance sanitaire et l'hygiène sont forcément moins dévelop- pées), il est certain qu'à 30 ans, le citadin a largement dépassé la moitié de son existence probable. Et les femmes qui, au même âge sont souvent mariées depuis déjà une quinzaine d'années, et ont subi 4 ou 5 maternités, ne peuvent plus être considérées comme jeunes. Dans les comparaisons que l'on pourrait être amené à faire avec des pays situés sous d'autres climats, il faudrait tenir compte de ces réal- ités. Il n'en reste pas moins que la population de Moukondji-Ngoua- ka présente une forte proportion d'enfants (19,7 % pour la tranche de 0 à 4 ans), et que la base de la pyramide est très large (Fig. 50). Elle s'est même, entre 1954 et 1959, assez nettement élargie : la pre- mière tranche d'âge ne représentait alors que 14,4 % de la popula- tion totale. On doit interpréter cette modification dans le sens d'une stabilisation familiale : depuis quelques années, parmi les nouveaux habitants, les familles complètes sont plus nombreuses que les indivi- dus isolés, et les ménages installés se sont agrandis, en voyant naî- tre beaucoup d'enfants.

TABLEAU N° 5. — Répartition des recensés par âge, par sexe et par origine, en 1959.

		0-4	5-9	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-...	Total	%
Brazzaville ...	H	91	43	17	5	13	2				171	34,8
	F	98	64	16	10	7	1				196	
	t	189	107	33	15	20	3				367	
District B/v ...	H	2	5	4	5	30	15	5	2	1	69	14,3
	F		1	4	13	36	17	10	2		83	
	t	2	6	8	18	66	32	15	4	1	152	
Kinkala	H		3	5	11	31	23	10	3		87	17,3
	F	4	8	2	10	32	19	8	8	5	96	
	t	4	11	7	21	63	42	18	11	5	183	
Boko	H	2	2	2	1	23	10	3	1		44	8,5
	F	1	2	4	5	17	5	5	4	3	46	
	t	3	4	6	6	40	15	8	5	3	90	
Mayama	H		1	1	1	17	19	8	1		48	8,1
	F	2	4	2	1	13	10	3	2		37	
	t	2	5	3	2	30	29	11	3		85	
Mouyondzi ...	H		2	3	6	13	12				36	5,3
	F		2	1	4	5	5				17	
	t		4	4	10	18	17				53	
Autres districts Rép. du Congo	H	2	6			4	5	7	1		25	4,1
	F	2		1	4	5	4	1	1	1	19	
	t	4	6	1	4	9	9	8	2	1	44	
Rép. Gabon....	H		1	1	1	13	15	3	1		35	5,7
	F		1		4	6	11	2	1		25	
	t		2	1	5	19	26	5	2		60	
Rép. Centrafr.	H				1		3	5	1	1	11	1,4
	F					2	1		1		4	
	t				1	2	4	5	2	1	15	
Congo belge ...	H	1									1	0,5
	F	2	2								4	
	t	3	2								5	
Ensemble	H	98	63	33	31	144	104	41	10	2	526	49,9
	F	109	84	30	51	123	73	29	19	9	527	50,1
	t	207	147	63	82	267	177	70	29	11	1053	100

TABLEAU N° 6. — Répartition des recensés par âge, par sexe et par origine en 1954.

		0-4	5-9	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-...	Total	%
Brazzaville ...	H	25	14	3	3	8	2				55	33,7
	F	17	12	5	3	7	4				48	
	t	42	26	8	6	15	6				103	
District B/v. ...	H		2	2	1	7	5	3			20	17
	F	1		2	6	11	9		2		31	
	t	1	2	4	7	18	14	3	2		51	
Kinkala	H			1	2	11	5	3			22	15,7
	F		1		4	7	5	3	4	1	25	
	t		1	1	6	18	10	6	4	1	47	
Boko	H			1	1	5	2				9	4,2
	F					2	1		1		4	
	t			1	1	7	3		1		13	
Mayama	H			1		3	2	2			8	4,5
	F				1		4	1			6	
	t			1	1	3	6	3			14	
Mouyondzi ...	H							1			1	0,9
	F		1			1					2	
	t		1			1		1			3	
Autres districts Rép. du Congo	H	1		1	1	6	3		1		13	8,1
	F			1	1	5	2	1	2		12	
	t	1		2	2	11	5	1	3		25	
Rép. Gabon....	H				1	9	6				16	8,1
	F					7	1		1		9	
	t				1	16	7		1		25	
Rép. Centrafr.	H					4	4	5	2		15	6,5
	F			1		1	1	1	1		5	
	t			1		5	5	6	3		20	
Congo Belge ...	H						2				2	1,3
	F					1	1				2	
	t					1	3				4	
Ensemble	H	26	16	9	9	53	31	14	3		161	52,8
	F	18	14	9	15	42	28	6	11	1	144	47,2
	t	44	30	18	24	95	59	20	14	1	305	

Cependant, la pyramide des âges, par sa forme, rappelle que Moukondji-Ngouaka, quartier d'une ville d'Afrique Noire, est né d'une immigration abondante et relativement récente. Les classes de 1 à 14 ans sont d'importance décroissante, tandis que les classes suivantes s'étoffent en sens contraire, les hommes l'emportant rapidement sur les femmes : les gens de 20 à 34 ans sont 370 (35 % de la population totale). On vient en effet à la ville lorsque, jeune homme ou adulte, on peut, faute de mieux, au moins s'embaucher comme boy, ou manœuvré. Cependant, si l'on compare la pyramide des âges avec celle de Bacongo, élaborée à partir de recensements antérieurs, on constate que ce sont toujours ces mêmes classes, de 20 à 35 ans, qui sont « gonflées » par rapport aux autres. On est donc amené à croire que si les immigrants les plus anciens ont fait souche en ville (et sont sans doute responsables de l'élargissement de la pyramide à la base), ils ont été remplacés par d'autres, venus au même âge et dans les mêmes conditions : l'immigration se poursuit.

Au-delà de 40 ans, la pyramide s'amincit rapidement, mais plus vite pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. Il n'y faut voir que les effets de la mortalité normale : malgré les charges nombreuses et les travaux pénibles qui incombent à beaucoup de femmes, même en ville (corvée de bois, cultures vivrières), celles-ci vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. Ainsi, à Moukondji-Ngouaka, il y a, au-delà de 44 ans, 41 femmes pour 25 hommes. La doyenne est d'ailleurs la femme du fondateur, Niobi ; Thérèse Loupangou déclare 65 ans, mais il est fort probable qu'elle en a davantage : 70 ou 75, ce qui est assez rare dans ce pays.

La répartition des habitants nés dans la ville fait ressortir encore la part de l'immigration (Fig. 51). La proportion est considérable chez les jeunes enfants : elle devrait même l'être davantage, si une coutume assez suivie ne voulait pas que la femme aille, si possible, accoucher en brousse, dans son village d'origine. Un certain nombre de jeunes enfants sont donc des immigrés fictifs. Les citadins de naissance diminuent rapidement en nombre dans les classes plus âgées : il n'y en a pas de plus vieux que 39 ans, ce qui ne saurait surprendre dans un groupe d'un millier de personnes : en 1920, Brazzaville ne comptait pas plus de 12 000 habitants, et il ne doit pas rester beaucoup d'autochtones nés avant cette date. Cependant, il y a là l'amorce d'une transformation complète de la structure démographique urbaine, une nouvelle génération, citadine de naissance, est en train de grandir ; il est à prévoir que, dans une quinzaine d'années, le déficit des classes de 9 à 20 ans aura complètement disparu, et la pyramide retrouvera l'allure normale, régulièrement effilée vers le haut, qui est celle d'une population démographiquement jeune. Les rapports avec la campagne en seront sans doute profondément modifiés, car les liens familiaux se relâcheront forcément.

Le taux de féminité générale est remarquablement près de l'unité : 1 002 ‰ (527 femmes et 526 hommes). Cette proportion masque naturellement des différences considérables selon les catégories d'âges.

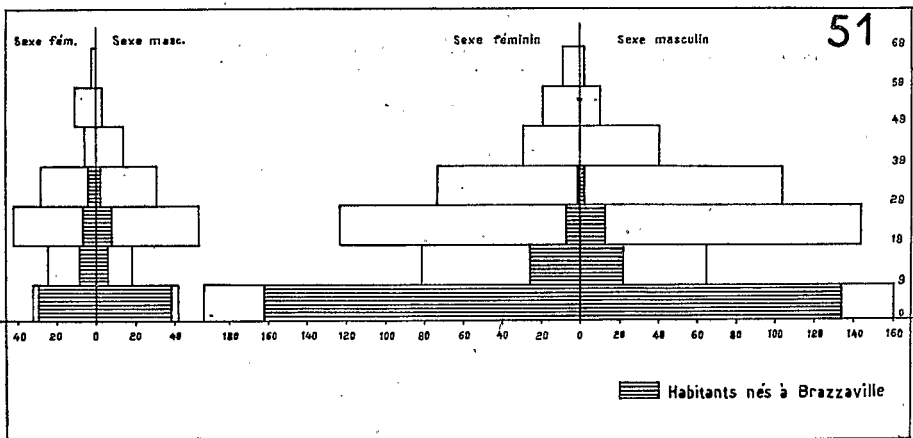
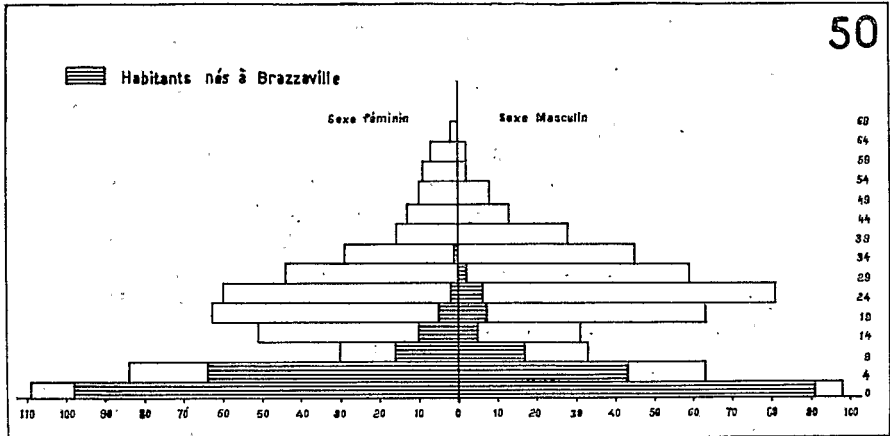
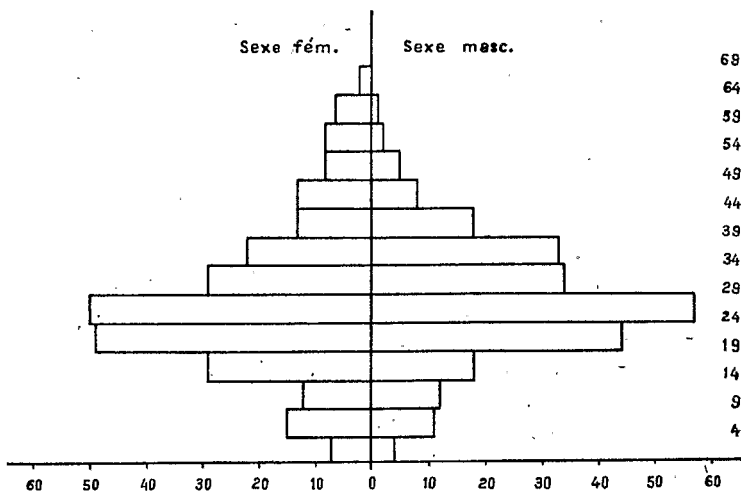


FIG. 50. — Pyramide des âges de la population de Moukondji-Ngouaka en 1959.

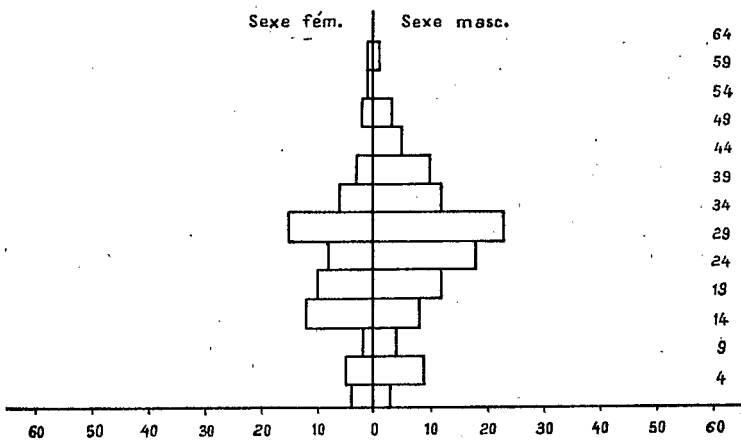
FIG. 51. — Pyramide des âges de la population de Moukondji-Ngouaka en 1954 et 1959.

Avant 20 ans, le nombre des filles est nettement plus élevé que celui des garçons, et le taux de féminité s'établit à 1 218 ‰. Il s'équilibre ensuite exactement entre 20 et 24 ans (63 femmes et 63 hommes), pour devenir ensuite très déséquilibré, jusqu'à 45 ans, où il remonte à 1 000 ‰. Le minimum est atteint pour les citadins de 40 à 44 ans :

571 ‰, mais il n'est jamais supérieur à 800 ‰, entre 25 et 44 ans. Nous avons vu que là se plaçait la plus grande partie des immigrants, gens venus seuls pour chercher fortune, soit qu'ils aient laissé au vil-



Immigrés des districts de Brazzaville, Mayama, Kinkala, Boko



Immigrés des autres districts et territoires

FIG. 52. — Pyramides des âges des immigrants à Moukondji-Ngouaka

lage femme et enfants (quitte à les faire venir plus tard), soit qu'ils attendent, pour se marier, d'avoir trouvé une situation. L'illustration en est fournie à la fois par la pyramide des âges des immigrants (Fig. 52), et par le taux de féminité relevé parmi eux. La répartition par

catégories d'âges fait ressortir la prépondérance des classes de 19 à 40 ans, quel que soit le lieu de naissance. Mais une différence importante apparaît dans la répartition par sexes : le taux de féminité est supérieur à 1 000 pour les 4 districts les plus proches de la ville (Brazzaville, Kinkala, Boko et Mayama) : 1 096 pour l'ensemble des immigrés, et encore 1 025 si l'on ne tient pas compte des moins de 15 ans. La relative proximité de leurs villages d'origine, explique que les immigrés puissent sans difficultés retourner s'y marier, où qu'ils trouvent une épouse dans la « colonie » citadine de même origine qu'eux, cette colonie étant assez importante. Mais, pour les originaires des régions plus lointaines, le taux de féminité est nettement inférieur : 639 ‰ (ensemble des ressortissants), et 630 ‰ (15 ans et plus) ; si l'on compare cette situation à celle, plus générale, de Brazzaville avant 1952, on constate un progrès marqué vers l'équilibre des sexes chez les immigrés des régions les plus proches. Ceci confirmerait la tendance à une certaine stabilisation de la société urbaine, par la multiplication des familles normales et des ménages complets ; elle ne peut que gagner à cette évolution.

Au-delà de 50 ans, nous avons vu que les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes : le rapport que traduit le taux de féminité se renverse donc, mais les chiffres sur lesquels il porte sont trop faibles pour qu'il ait une valeur générale ; seule importe sa signification d'ensemble.

B — Lieux de naissance et ethnies

La proportion des habitants de Moukondji-Ngouaka nés à Brazzaville (Moukondji-Ngouaka, Bacongo, Poto-Poto et petits villages suburbains), est d'un peu plus du tiers : 367 sur 1 053 (35 %). Elle n'a pas changé depuis 1954, malgré la grosse augmentation de population ; mais les moins de 5 ans en représentent plus de la moitié, les moins de 15 ans 90 %. Les immigrés forment donc la quasi totalité des adultes, comme dans les autres agglomérations urbaines d'Afrique Noire, de formation presque toujours récente.

Ces immigrés sont d'abord originaires, soit du District de Brazzaville (en dehors du périmètre urbain), soit des 3 autres districts contigus, Boko au Sud-Ouest, Kinkala au Nord-Ouest, et Mayama au Nord, ce qu'explique la relative facilité et la fréquence des communications, par chemin de fer, par autobus et par camions. Près de la moitié de la population totale, et les 3/4 des immigrés en viennent, proportion plus importante qu'en 1954 (respectivement 2/5 et 3/5). Ce sont les trois districts « frontaliers » qui ont vu leur part augmenter au détriment de celle du district de Brazzaville. On peut penser que ce dernier, qui a fourni pendant longtemps le plus gros contingent de nouveaux citadins, a vu s'établir une sorte d'équilibre entre fa-

milles urbaines et familles rurales, celles-ci devant conserver assez de bras pour le ravitaillement de celles-là.

Les autres immigrés viennent de régions ou de territoires plus éloignés : districts du Nord ou du Sud de la République du Congo (Fort-Rousset, Zanaga, Mvouti, Pointe-Noire), République Gabonaise, République Centrafricaine (les 5 immigrés du Congo Belge sont des enfants nés à Léopoldville au hasard d'un déplacement de leurs parents). Leur proportion a nettement diminué : 1/6 de la population totale et 1/4 des immigrés, contre 1/4 et 2/5 en 1954. Ces variations s'expliquent aisément : ces immigrés de régions lointaines viennent en nombre relativement restreint par rapport aux autres ; même si leur nombre absolu augmente, leur pourcentage diminue dans l'ensemble. Ainsi des originaires du Gabon, passés en 4 ans de 25 à 60, mais de 8,2 % à 5,7 %. Par contre, les Oubanguiens ont diminué même en nombre absolu : 15 aujourd'hui au lieu de 20. C'est qu'il s'agit d'un petit groupe de gens assez âgés (12 sur 15 ont plus de 30 ans, dont beaucoup sont venus s'installer auprès du vieux Niobi, peu après la création du village. Certains sont morts, et n'ont pas été remplacés par de nouveaux immigrés, pour 2 raisons au moins : les relations entre le Pool et la République Centrafricaine ne peuvent se faire que par le fleuve (pirogues ou service régulier de transport), c'est-à-dire par un voyage ou long, ou coûteux, d'une part ; d'autre part, les Oubanguiens se sentent assez mal à l'aise en pays Lari, où ils disent être considérés comme des étrangers. Au contraire, les Gabonais, et surtout les Bambambas de la région de Franceville, disposent de services routiers réguliers vers Brazzaville et s'adaptent plus facilement à la mentalité locale. Il se peut enfin que l'attrait de la grande ville ait cessé de jouer autant et aussi loin, au fur et à mesure que se saturait le marché du travail.

Mais si l'on examine de plus près les conditions de la venue à Moukondji-Ngouaka des immigrés, on constate que très peu d'entre eux y sont arrivés directement (tableau n° 7). Plus de 70 % d'entre eux

TABLEAU N° 7

Domicile précédant la venue à Moukondji-Ngouaka

Domicile	Nombre	%	Domicile	Nombre	%
Nés à Moukondji-Ngouaka	16	4,8	Autres distr. R. C.	28	8,5
Bacongo	199	60,5	Rép. Gabonaise ...	6	1,8
Poto-Poto	23	6,9	Rép. Centrafricaine	1	0,3
Villages suburbains	10	3	Congo Belge.....	3	0,9
Distr. de Brazzaville	24	7,2	Non précisé	21	6,1

se sont d'abord installés à Bacongo (61 %), Poto-Poto (7 %), où même dans un petit village suburbain (3 %). L'expansion du village est donc due à un second mouvement migratoire, ou plus exactement à un déplacement intra-urbain, obéissant à des mobiles variés : recherche d'une case à loyer plus modeste (ils sont nettement moins élevés à Moukondji-Ngouaka que dans le reste de la ville), désir de devenir propriétaire à moindres frais, simple envie de changement ¹. Cette proportion déjà considérable ne fera d'ailleurs qu'augmenter encore, puisque, comme nous l'avons vu, une nouvelle vague de population est en cours d'installation, dont tous les éléments sont issus de Bacongo et surtout de Poto-Poto. Ne restent donc, comme immigrants directs que bien peu de gens : ceux qui sont venus s'installer près d'un parent dont ils connaissaient la résidence urbaine, ou qui les a fait venir. Moukondji-Ngouaka doit donc être considéré comme un quartier de « desserrement » spontané de la ville, plutôt que comme le produit d'une immigration directe.

La répartition ethnique, bien que portant seulement sur un millier d'habitants, est très variée : 28 races différentes apparaissent au recensement (tableau n° 8). Comme il faut s'y attendre d'après la

TABLEAU N° 8

Répartition ethnique des habitants de Moukondji-Ngouaka

Ethnie	Sexe	Nombre	%	Ethnie	Sexe	Nombre	%
Balali.....	H	246	48,8	Batéké	H	40	7,1
	F	261			F	34	
	t	507			t	74	
Bassoundi ...	H	85	16,1	Divers R. C. (Bayaka, Bakamba, Bandassa, Mikengué)	H	24	3,6
	F	82			F	14	
	t	167			t	38	
Babembé ...	H	45	8,1	Divers Gabon (Bambamba, Baloumbou, Bapounou, Bakota)	H	43	7,2
	F	39			F	32	
	t	84			t	75	
Bacongo ...	H	23	5,2	Divers Rép. Centrafr. (Gbaka, Mbati, Banda, Mandja)	H	19	3,9
	F	31			F	21	
	t	54			t	40	

¹ Ces déplacements intra-urbains ont une ampleur insoupçonnée. Bien qu'aucune étude spéciale n'ait été faite à ce sujet, des enquêtes successives menées à Pointe-Noire ont permis, par recoupement, d'évaluer à 25 ou 30 % le renouvellement de la population dans certains quartiers, d'un semestre à l'autre.

classification par origine, ce sont les membres du groupe Kongo qui se taillent la part du lion ; à elles seules, les 4 tribus principales (Balali, Bassoundi, Babembé, Bacongo), ont 812 représentants, soit 78,2 % de la population totale, les Balalis étant les plus nombreux (507 : 48,8 % de la population totale). Vient ensuite le groupe Téké, dont les membres immigreront surtout de Mayama, avec 74 personnes (7,1 %). Ils se trouvent à égalité avec les Gabonais (75 : 7,2 %), parmi lesquels dominent les Bambambas, qui se regroupent volontiers les uns près des autres. Se placent en dernier lieu les Oubanguiens, avec 40 représentants (dont beaucoup sont nés sur place), soit 4 % de la population du village : les G'bakas sont les plus nombreux, et la plupart d'entre eux sont les fils des premiers concitoyens de Niobi, leur chef de file. Du point de vue ethnique, Moukondji-Ngouaka s'apparente donc beaucoup plus à Bacongo qu'à Poto-Poto : mais elle en diffère cependant par la moins nette prépondérance des Laris (70 % pour les 3 tribus principales, au lieu de 91 %), tandis qu'y tiennent plus de place les Babembés (8 % au lieu de 4 %), les Batékés (7 % au lieu de 3 %), les Gabonais (7,2 % au lieu de 1 %). Ajoutons enfin que les gens de même ethnologie ont fréquemment tendance à se regrouper dans des cases voisines ; ceci est particulièrement marqué à Moukondji-Ngouaka pour les Bambambas et les Oubanguiens, qui forment des noyaux au sein de la population : réaction normale d'exilés en pays étranger, que rapprochent la langue et les coutumes.

C — La situation matrimoniale des individus, et les familles

La situation matrimoniale des femmes, dans le village, présente quelques caractéristiques qu'il a paru intéressant de relever. C'est d'abord la faible proportion des célibataires : 18 seulement, sur 308 femmes de 14 ans et plus, et la moitié d'entre elles ont moins de 20 ans et se marieront probablement dans les années à venir. Les 290 autres se répartissent entre les femmes actuellement mariées (232), les divorcées non remariées (27), et les veuves (33), ces dernières étant naturellement plus nombreuses dans les classes d'âge supérieur à 40 ans. Les 3/4 des femmes sont donc mariées.

Mais il a paru utile de distinguer, parmi les femmes mariées, ou qui l'ont été, celles qui se sont mariées ou ont divorcé plusieurs fois (tableau n° 9). Il apparaît bien que le mariage coutumier (encore de beaucoup le plus répandu) se dissout avec une très grande facilité : 87 femmes, en effet, se sont mariées au moins deux fois ; et il ne s'agit pas toujours de remariage après décès du conjoint, puisque les divorces sont assez nombreux : 76 femmes ont divorcé une ou plusieurs fois, c'est-à-dire plus d'une sur quatre. Le « record », en ce domaine, semble bien appartenir à Madame Loubelo qui, à 32 ans, en est à son 4^e mari, après un veuvage et deux divorces. Le divorce

est donc fréquent, facilité sans doute par le milieu urbain, où la pression de la coutume est beaucoup moins forte, où le taux de féminité est resté longtemps très bas, donnant à la femme une « plus-value » dont elle était parfaitement consciente.

TABLEAU N° 9

Situation matrimoniale particulière des femmes

Situation matrimoniale	14-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-...	Total
Mariée deux fois...		33	29	10	5	1	78
Mariée trois fois...	1		4		1	2	8
Mariée quatre fois			1				1
Divorcée une fois...		34	21	7	1		63
Divorcée deux fois	1		7	3	1		12
Divorcée trois fois						1	1

On peut être surpris par l'absence de la rubrique « union libre ». Un certain nombre de ménages ont en effet, au recensement, déclaré cette situation ; mais l'interrogatoire fait cependant ressortir très vite qu'il ne s'agit pas véritablement d'union libre, mais d'un ménage où le mari n'a pas encore achevé de payer la dot à ses beaux-parents.

La situation matrimoniale des hommes est légèrement différente (tableau n° 10). Aucun d'entre eux n'est marié, qui n'a pas au moins

TABLEAU N° 10

Situation matrimoniale des hommes

Situation matrimoniale	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-...	Total
Célibataire	31	53	14	4			102
Marié		89	86	31	7	1	214
Veuf			1	1	2	1	5
Divorcé		2	3	5	1		11

20 ans. Ne faut-il pas en effet travailler assez longtemps pour gagner la dot de sa future épouse ? Si l'on ne tient compte alors que des hommes ayant atteint ou dépassé cet âge, les célibataires comptent pour 23,6 % et les hommes mariés pour 71 %. Peu de veufs, et guère plus de divorcés. Mais les questionnaires du recensement ne permettaient pas de préciser si certains avaient été mariés plusieurs fois. Il est cependant probable que cette catégorie est assez peu nombreuse.

Mariées ou non, les femmes de Moukondji-Ngouaka ont eu un nombre assez considérable d'enfants. Il est à noter d'abord que sur 292 mariées, veuves ou divorcées ayant au moins 15 ans, 49 sont restées stériles ; mais, parmi elles, 19 n'ont pas 20 ans, et peuvent encore devenir mères. Les 247 mères de familles recensées ont eu ensemble 749 enfants, soit une moyenne de 3,03 enfants par femme. Mais ce chiffre est un peu faussé par les différences d'âges, et le tableau n° 11 donne une répartition qui se rapproche davantage de la réalité. Il permet de constater que les femmes ont en général 4 enfants vivants au cours de leur vie, et que ce chiffre est acquis avant 40 ans. A la naissance, les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons : 390 pour 359 ; mais les décès semblent les affecter davantage, et, en définitive, les deux sexes finissent par s'équilibrer à peu près. La mortalité est-elle élevée ? Sur 749 nés vivants, 574 seulement sont encore en vie aujourd'hui (tableau n° 11). Naturellement, certains d'entre-eux sont morts à l'âge d'homme, et l'on ne saurait tirer de ces chiffres des conclusions sur la mortalité chez les jeunes enfants. Cependant, en considérant seulement les femmes de 20 à 29 ans, dont les enfants ne peuvent avoir plus de 15 ans, on s'aperçoit que sur 231, 37 sont morts avant cet âge, c'est-à-dire 16 %. La proportion augmente assez vite, et, en suivant le même raisonnement, passe à 21,3 % pour les décès avant 25 ans. La mortalité reste donc encore assez élevée.

La répartition de la population par ménages (tableau n° 12) permet d'obtenir la taille moyenne des ménages : 3,3 personnes, ce qui ne paraît pas très élevé. Cependant, le nombre de personnes qui vivent seules y est pour beaucoup : 73 célibataires, veufs ou divorcés, ou encore maris ou femmes dont le conjoint est temporairement absent. Les ménages les plus nombreux sont ceux de 2, 3 ou 4 personnes, qui représentent ensemble un peu plus de 50 % de la population totale. Les familles nombreuses sont peu répandues : 20 ménages seulement comptent plus de 6 personnes.

Mais la structure particulière des ménages urbains africains fausse ces données ; un ménage comprend très souvent, outre les parents et leurs enfants, un certain nombre de collatéraux aux liens de parenté plus ou moins proches : cousins, neveux, oncles, frères... L'exemple le plus remarquable qu'on en puisse donner, à Moukondji-Ngouaka, est celui du ménage Niassangoyé Ange, le plus important du village.

TABLEAU N° 11

Naissances et stérilité chez les femmes de 14 ans et plus

Age	Mères	Enfants nés vivants	Enfants survivants	Femmes sans enfants
14 à 19 ans	Mariées 25 Divorcées — Veuves — Célibat. 2	32	31	Mariées 19 Divorcées — Veuves — Célibat. 7
20 à 29 ans	Mariées 95 Divorcées 5 Veuves — Célibat. 2	231	194	Mariées 17 Divorcées 2 Veuves — Célibat. 2
30 à 39 ans	Mariées 50 Divorcées 9 Veuves 4 Célibat. 2	260	205	Mariées 7 Divorcées 1 Veuves — Célibat. 2
40 à 49 ans	Mariées 14 Divorcées 8 Veuves 5 Célibat. —	111	72	Mariées 1 Divorcées — Veuves 1 Célibat. —
50 à 59 ans	Mariées 1 Divorcées 1 Veuves 15 Célibat. —	67	45	Mariées — Divorcées 1 Veuves — Célibat. 1
60 ans et plus	Mariées 1 Divorcées — Veuves 8 Célibat. —	48	27	Mariées — Divorcées — Veuves — Célibat. —
Ensemble	Mariées 186 Divorcées 23 Veuves 32 Célibat. 6	749	574	Mariées 44 Divorcées 4 Veuves 1 Célibat. 12

Il rassemble, outre le chef de famille et sa femme, un frère de celle-ci, un neveu du mari, 5 de ses cousines dont l'une a un enfant et l'autre deux, et 2 cousins. Tous sont Bambambas de la région du Haut-Ogoué (Franceville et Okondja), et les 5 hommes de la famille travaillent comme boys. C'est Niassangoyé qui est venu le premier à Brazzaville, s'est installé à Bacongo, puis, en 1956, à Moukondji-Ngouaka ; il a fait venir ensuite, les uns après les autres, cousins et cousines,

TABLEAU N° 12

Taille des ménages recensés et des ménages « réels »

Taille du ménage	Ménages recensés	Nombre personnes	% ménages	Ménages réels	Nombre personnes	% ménages
1 pers.	73	73	22,4	91	91	27,9
2 pers.	60	120	18,4	73	146	22,4
3 pers.	66	198	20,2	62	186	19
4 pers.	51	204	15,7	49	196	15
5 pers.	35	175	10,7	23	115	7,1
6 pers.	21	126	6,5	16	96	4,9
7 pers.	8	56	2,5	8	56	2,5
8 pers.	5	40	1,5	—	—	—
9 pers.	1	9	0,3	2	18	0,6
10 pers.	3	30	0,9	—	—	—
11 pers.	—	—	—	1	11	0,3
12 pers.	1	12	0,3	—	—	—
13 pers.	1	13	0,3	1	13	0,3
14 pers.	1	14	0,3	—	—	—
Ensemble	326	1 070	100	326	928	100

tous célibataires, et ils vivent ensemble dans les deux grandes cases de la parcelle qu'ils occupent, mettant en commun les gains de chacun. Si l'on ne tient pas compte des collatéraux, on constate alors que les ménages (stricto sensu), ne rassemblent plus que 928 personnes, soit 2,8 par ménage. Les personnes seules sont 91 ; les ménages dépassant 4 personnes sont 57 au lieu de 76. Ceux qui profitent ainsi de l'hospitalité traditionnelle représentent 13,3 % de la population, et ils constituent souvent une charge pour ceux qui les hébergent ; nous retrouvons là une des caractéristiques du milieu social urbain, parfois appelé parasitisme familial ; il est à peu près impossible au citadin d'y échapper.

* * *

TROISIÈME PARTIE

SITUATION PROFESSIONNELLE ET ÉLÉMENTS DU NIVEAU DE VIE

La répartition des hommes selon les catégories professionnelles fait ressortir la place importante tenue par les chômeurs et les gens sans profession : 90 sur 311, c'est-à-dire 28,9 %, chiffre qui traduit éloquemment les difficultés économiques rencontrées par les citadins. Mais, parmi ceux qui travaillent (221), plus de la moitié est constituée par des non-spécialisés (tableau n° 13) : manœuvres (53) et boys (58). C'est un aspect très fréquent de l'éventail des professions, en Afrique Noire. Les ouvriers qualifiés (dessinateurs, électriciens...) sont 27, et dépassent légèrement en nombre les artisans indépendants, où dominent les menuisiers ; ceux-ci, généralement formés par les écoles professionnelles, travaillent surtout pour leurs concitoyens, en façonnant les encadrements de fenêtres, de volets et de portes, des tables et des bancs ; mais s'ils disposent de quelques réserves, ils achètent du bois et fabriquent des meubles plus élégants et mieux « finis », qu'ils vont ensuite proposer dans les quartiers européens : fauteuils et tables de salon par exemple. Viennent ensuite les commerçants ou employés de commerce (14), installés surtout à Baongo — il n'y a qu'un seul magasin à Moukondji-Ngouaka — et les militaires (14). Parmi ces derniers, sont groupés les militaires de carrières et gendarmes, et les sentinelles (généralement d'anciens militaires) qu'il serait plus exact d'appeler veilleurs de nuit. Les chauffeurs ont 11 représentants : ce chiffre assez important s'explique par la prolifération, à Brazzaville, des entreprises privées de taxis, qui pallient l'insuffisance des transports en commun. Être chauffeur est d'ailleurs une profession recherchée, d'autant plus que le tarif des courses est assez extensible, grâce à l'absence de taximètres. Les employés de bureau sont peu nombreux (6), mais il est possible que leur solde plus élevée les incite à se loger à Baongo ou Poto-Poto où ils se sentent davantage « en ville », ou même dans les quartiers neufs où se groupent les évolués. Le nombre des artistes peintres peut paraître élevé (6), mais l'École de Poto-Poto a suscité une belle flambée de vocations, et la production quotidienne atteint un volume

tel qu'elle finit par trouver difficilement preneur. Enfin les professions agricoles sont représentées par 4 jardiniers-maraîchers et 2 malafoutiers (récolte du vin de palme). Mais nous verrons que l'agriculture joue dans la vie urbaine un rôle autrement plus important qu'il ne paraît.

TABLEAU N° 13
Répartition des hommes par professions

Chômeurs	76	Chauffeurs	11
Sans profession	14	Employés de bureau	6
Manœuvres	53	Artistes-peintres	6
Gens de maison	58	Professions agricoles	6
Ouvriers qualifiés	27	Ecrivain public	1
Artisans	23	Receveur	1
Militaires	14	Ferrailleur	1
Commerçants, employés de commerce	14	Non précisé	21

Un certain nombre de ces travailleurs ont accepté de déclarer leur salaire mensuel. Ceux-ci s'échelonnent de 1 000 francs (petit boy marmiton) à 13 800 francs (dessinateur), la moyenne s'établissant à 5 500 francs et la plus grande fréquence entre 4 000 et 7 000 francs. Naturellement, il faut tenir compte de ce que les salaires déclarés sont probablement inférieurs à la réalité, les recensés craignant toujours qu'une imposition fiscale vienne les frapper. Quoi qu'il en soit, la masse monétaire qui entre dans le village est assez faible. Il faudrait ajouter cependant les revenus non-contrôlables que se procurent les artisans, les peintres, les chauffeurs de taxi. Cela ne fait pas encore une somme considérable, et l'on se retrouve devant le problème si souvent débattu du décalage entre le revenu moyen par tête et le minimum vital officiel.

Ceux qui n'ont pas de revenu détournent à leur profit une part des gains et salaires des autres ; les moyens sont extrêmement variés, et témoignent d'une grande ingéniosité devant les difficultés. Il y a le simple don qu'emandé auprès de la famille ou du frère de race ; mais aussi le petit commerce, si florissant dans tous les quartiers indigènes : tout habitant peut être, à un moment donné, acheteur ou vendeur de quelque chose. Les profits paraissent très minces, mais sont à la mesure des besoins ; on peut citer cet habitant qui, dans une case sommaire, sert le matin des bols de café dont le prix varie selon qu'ils s'accompagnent ou non de pain et de sucre ; le manioc en racines, en tchikouangues, en farine, le vin et l'huile de palme, les arachides, le bois... se vendent et se revendent ; également les cigarettes, achetées 30 F le paquet, revendues 5 F les 2 ; le sucre (acheté 85 F

le kg revendu 10 F les 8 morceaux) ; les allumettes (achetées 30 F les 10 paquets, revendues 5 F le paquet)... etc. On pourrait allonger la liste à l'infini : tout fait l'objet d'un commerce de micro-détail, qui aboutit à une augmentation invraisemblable du coût des objets, puisqu'il met le kg de sucre à 200 ou 300 F, le litre de vin de palme à 60 F, le stère de bois (débité par petits tas à 5, 10 ou 30 F) à 1 500 F au lieu de 400. Mais il répond à une réalité économique : l'acheteur peut avoir 10 F, chaque jour, pour se procurer 8 morceaux de sucre, mais il n'a pas 80 F pour prendre le kg en une seule fois. Les aurait-il, que le kg serait probablement consommé trop vite. C'est un trait de psychologie que l'on peut déplorer, mais dont les effets sont essentiels dans la vie quotidienne.

On peut tout de même se demander comment certains ménages, où le mari est chômeur (ou sans profession), où la femme ne travaille pas, arrivent à vivre quand même sans mourir de faim, ou sans porter les traces de la sous-alimentation. Pourtant, personne ne meurt de faim, et les études médicales qui ont été faites sont toutes concordantes : la sous-alimentation est très rare. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette anomalie. La première est que le minimum vital mensuel, fixé selon des normes générales, est sans doute encore au-dessus des besoins réellement incompressibles ¹ ; il est exact qu'un indigène arrive à vivre avec moins de 100 F par jour, lorsqu'il ne peut pas faire autrement. La seconde est que certains phénomènes physiologiques sont encore mal connus, qui résolvent probablement des contradictions apparentes ; ainsi, les enquêtes nutritionnelles menées depuis plusieurs années par la Section nutrition du S.G.M.H.P. ² de l'A.E.F., ont démontré que l'alimentation traditionnelle devrait entraîner un rachitisme général (grosse carence en calcium et certaines vitamines), et diverses hypervitaminoses. Or, il n'en est rien, sans doute parce que l'organisme supplée à des carences par des synthèses, et que les besoins en tel ou tel produit sont inférieurs à ce qu'ils seraient sous d'autres climats. Enfin, la contradiction est surtout levée par l'agriculture urbaine.

Les activités agricoles des citadins sont l'une des caractéristiques des villes d'Afrique Noire. Elles n'ont pas encore fait l'objet d'études statistiques précises. Cependant, leur importance est indéniable : il suffit, pour s'en convaincre, d'évaluer les surfaces plantées en manioc dans les environs immédiats des grosses agglomérations. Dans son ouvrage sur Libreville, Monsieur G. LASSERRE évalue à 80 % la proportion des femmes ayant au moins une plantation ; mais les

¹ Cela ne signifie en aucune façon que ce minimum vital est situé trop haut, mais simplement qu'en cas de nécessité, le citadin peut subsister avec une somme nettement inférieure.

² Service Général Mobile d'Hygiène et de Prophylaxie. Voir notamment : Bascoulergue (Méd.-Com.). — « Enquête nutritionnelle de Brazzaville-Ouénzé ». Brazzaville, nov.-déc., 1956, 13 p. dactylogr., 1 graph. h.-t.

Libreville Noires ont une structure particulière : groupement de villages, plutôt que cité unique. Qu'en est-il à Moukondji-Ngouaka ? Le recensement a permis de poser la question à toutes les femmes, et les résultats sont rassemblés dans le tableau n° 14. Le fait capital : l'agriculture est pratiquée dans 84 ménages ; si l'on remarque que celle-ci est une activité essentiellement féminine (mis à part le maraîchage qui n'entre pas ici en ligne de compte), et que 65 ménages ne comportent que des hommes, il en résulte que l'agriculture fait vivre, au moins en partie, près d'un ménage sur trois (32,2 %), parmi ceux qui peuvent s'y livrer. Ce sont même parfois plusieurs femmes du même ménage qui ont des plantations : 90 femmes ont déclaré faire des champs, c'est-à-dire 3 sur 10 ¹.

TABLEAU N° 14
Agriculture urbaine

	Le chef de mén. travaille	Le chef de mén. ne travaille pas	Femme célibat. veuve ou div.	Ensemble
Champs situés près du village	17	7	6	30
Champs situés loin du village	27	18	9	54
Ensemble	44	25	15	84
Culture pour la consom. familiale	19	12	7	38
Culture pour la vente au marché	1	—	1	2
Culture pour la consom. et la vente	24	13	7	44

¹ On pourrait objecter que l'importance de cette activité agricole tient peut-être au caractère un peu particulier de Moukondji-Ngouaka, quartier sub-urbain. Mais une enquête menée durant 5 mois à Pointe-Noire sur ce problème, a donné des résultats presque identiques. Cette enquête fera l'objet d'une publication séparée.

(La proportion de 3 sur 10 porte sur les femmes de plus de 14 ans).

Il ne faut pas croire qu'il s'agit uniquement des ménages où le mari est chômeur ou sans profession, où l'agriculture serait un palliatif temporaire ; dans plus de la moitié des cas, le chef de ménage travaille. L'agriculture est donc un appoint, une source de revenu difficile à chiffrer, mais d'une importance capitale pour les citadins. Elle se pratique aux alentours immédiat du village, voire même à l'intérieur des concessions : ainsi, en décembre, il n'est guère de clôtures où ne verdoient les arachides. Mais la majorité des femmes ont des champs éloignés, notamment sur les deux rives du Djoué (près du Séminaire et au-delà du cours d'eau) ou encore dans leur village d'origine, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres. Dans ce dernier cas, elles s'y rendent en taxi-bus, et sont hébergées, pendant la durée des travaux de plantation, désherbage ou récolte, par leur famille rurale ; ainsi n'ont-elles pas à payer de redevances, et peuvent-elles avoir des terres plus fertiles, parce que moins sollicitées qu'aux alentours de Brazzaville.

Ces considérations diverses éclairent les difficultés que l'on éprouve à raisonner en termes logiques à propos des niveaux de vie. La masse monétaire dont dispose théoriquement chaque citadin paraît faible, et même notoirement insuffisante ; pourtant, le citadin, ni ne s'en va, ni ne dépérit. Lorsque le moment vient de payer l'impôt personnel (900 F en 1958, 1 400 F en 1959), que doivent tous les hommes célibataires ou mariés (sauf s'ils ont plus de 2 enfants), les sommes nécessaires sont trouvées. Ainsi Moukondji-Ngouaka a pu verser, pour 1958, plus de 200 000 francs. Aux questions précises qui sont posées quant à l'origine de leurs ressources, les familles les plus déshéritées répondent : « On se débrouille ». Se débrouiller, c'est acheter ou revendre, travailler temporairement sur un chantier ou pour un concitoyen plus favorisé, renvoyer pour un moment la femme et les enfants dans la famille de brousse, faire enfin appel aux parents, emprunter en espérant des temps meilleurs ; existence bien aléatoire, mais que personne pourtant ne voudrait échanger contre la vie rurale : ce serait déchoir, avouer publiquement un échec, comme ce serait également déchoir, pour un homme sans travail, de planter un peu de manioc ou d'arachides pour s'assurer un minimum de ressources, s'il n'a pas de femme pour le faire. Aux suggestions de ce genre, il est toujours répondu : « Non, ce n'est pas le travail des hommes », ou encore : « Si je le faisais, il y aurait des critiques »... L'amélioration du sort des citadins suppose d'abord une sérieuse évolution psychologique.

* * *

Cette étude nous a permis de préciser quelque peu les caractères de Moukondji-Ngouaka. Fondé à l'écart de l'agglomération par un homme qui voulait joindre les avantages de la ville aux commodités de la campagne, le village s'est peu à peu transformé ; il présente

maintenant un aspect composite. Village, il l'est encore par certains quartiers où les cases sont disposées irrégulièrement, par ses rues quelquefois tortueuses, par ses zones abandonnées à la végétation naturelle, par l'absence quasi totale de boutiques ; ville, elle l'est déjà par la structure de sa population, par les activités de ses habitants et leurs difficultés économiques, par ses quartiers en lotissement, au plan régulier. Si l'agriculture joue un rôle important dans l'existence quotidienne de chacun, il ne l'est pas plus, semble-t-il, que dans les autres centres urbains d'Afrique Noire, dont il est un caractère original. Cependant, l'extension récente et rapide du village efface peu à peu les aspects ruraux qui lui restent ; les nouveaux quartiers sont semblables à ceux de Bacongo ou de Poto-Poto ; un bar se construit, qui sera suivi très vite de magasins. Bientôt, il n'en faut pas douter, les manguiers du vieux Niobi seront les seuls témoins d'un passé autonome et original.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BALANDIER (G.). — Sociologie des Brazzavilles noires. Paris, A. Colin, *Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*, n° 67, 274 p.
- DENIS (J.). — Le phénomène urbain en Afrique Centrale. *Académie Royale des Sciences Coloniales, Classes des Sciences Morales et Politiques*, Mémoire in-8°, nouvelle série, tome XIX, fasc. 1, Bruxelles, 1958.
- LASSERRE (G.). — Libreville. La ville et sa région. Étude de géographie humaine. Libr. A. Colin, Paris, 1958, *Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences politiques*, n° 98, 351 p.
- SAUTTER (G.). — Aperçu sur les villes africaines du Moyen-Congo. *L'Afrique et l'Asie*. 1951, n° 14, pp. 34-53, 1 carte h.-texte.
- SAUTTER (G.). — L'exode vers les grands centres en A.E.F. Brazzaville, Institut d'Études Centrafricaines, 1949, 83 p., une carte. Document dactyl.
- SORET (M.). — Démographie et problèmes urbains en Afrique Equatoriale Française. *Mémoires de l'Institut d'Études Centrafricaines*, n° 7, Brazzaville, 1954, 134 p., croquis, graphiques.
- VENNETIER (P.). — Banlieue noire de Brazzaville. La vie rurale et les rapports entre la ville et la campagne à Bacongo. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, tome X, 1957, pp. 131-157, croquis, photos.